



ACADÉMIE  
DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Formation BTS ESF

## 1<sup>er</sup> décembre 2022, lycée de Bandrelé

Elina Nitschelm, IA-IPR SMS-BSE

[Elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr](mailto:Elina.nitschelm@ac-strasbourg.fr) (de préférence)

[elina.nitschelm@ac-mayotte.fr](mailto:elina.nitschelm@ac-mayotte.fr)

# Ordre du jour

1. Retour sur la proposition du livret de stage
2. La construction et la validation des compétences professionnelles
3. Retour sur le plan de formation proposé par l'équipe pédagogique
4. L'évaluation des compétences professionnelles
5. Les TPVC
6. Epreuves certificatives : CCF et épreuve orale terminale

# 1. Présentation de la proposition du livret de stage

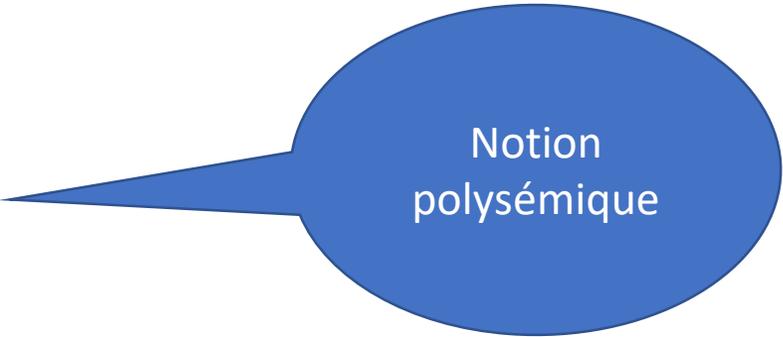
## 2. La construction et la validation des compétences professionnelles



## Réflexion pédagogique

- Retour sur les premiers mois de la réforme du BTS SP3S
- Difficultés
- Leviers activés ou à activer

# Qu'est-ce que la compétence ?



Notion  
polysémique

**Ex. de la définition de J. Tardif :**

## **Ce qu'est la compétence**

« Un savoir-faire complexe, prenant appui sur la mobilisation et la combinaison de ressources internes (savoirs, savoir-faire et savoir-être) et externes (outils, documents, experts) à l'intérieur d'une famille de situations »

**Ex. de la définition de G. Scallon :**

## **Ce que n'est pas la compétence**

- « - Ne se réduit pas à un résultat ou à un ensemble de résultats
- Ne peut pas s'évaluer au travers d'un seul exercice ou d'une seule tâche
  - N'est pas une capacité abstraite isolée de tout contexte
  - Ne se réduit pas à un corpus de savoirs ou de savoir-faire
  - N'est pas l'aboutissement ultime de la formation »

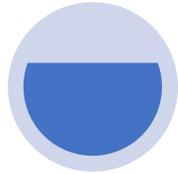
# Le vocabulaire autour de la compétence

La compétence est l'organisation de l'activité, mobilisée pour faire face à une tâche, dans une situation déterminée



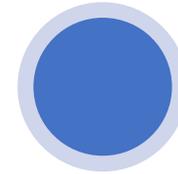
## La tâche

Ce qu'il y a à faire



## L'activité

Ce qui est fait, ce que l'apprenant est en mesure de réaliser quand il a acquis la compétence



## La situation

Implique un ensemble de circonstances et d'éléments contextuels susceptibles d'influencer l'organisation de l'activité du sujet et la tâche

### Différencier compétence et objectif

**Compétence** : centrée sur l'individu. Mobilise des connaissances, des habiletés, des attitudes, des stratégies

**Objectif** : centré sur la tâche

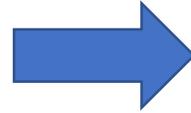
# Les caractéristiques de la compétence

La compétence :

- est liée à un domaine d'action spécifique
- est globale et complexe
- est mobilisée en contexte, en situation
- est multidimensionnelle (mobilisation de connaissances et d'habilités méthodologiques, adaptation des attitudes au public visé)
- s'évalue différemment selon le niveau des attendus académiques (degré de maîtrise de la compétence qui varie selon les attendus)
- une fois acquise, se développe tout au long de la vie (trajectoire de développement)

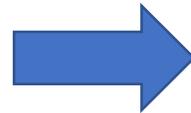
# L'approche par compétences

Approche pédagogique centrée sur l'étudiant, sur l'apprenant



Impliquer les étudiants, mise en activités : études de cas, résolutions de situations problème, lectures, exposés, activités permettant la réflexivité comme la constitution d'un portfolio...

Approche intégrée, par compétences, par projets (*à la différence des approches fractionnées, par contenus disciplinaires*)



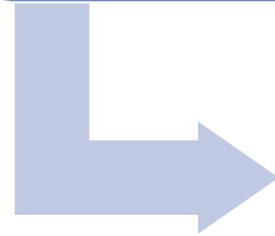
Faire sens pour les étudiants, les apprenants

# Plusieurs outils dans le cadre de l'approche par compétences

Référentiel de certification

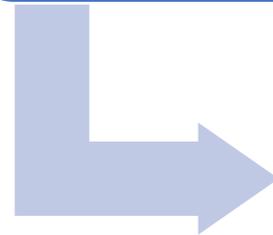
Référentiel de compétences

- Description des compétences auxquelles on se réfère pour conduire une action
- Outil au service d'activités déterminées



Référentiel de formation

- Précisions sur la manière dont les situations sont à construire



Plan de formation

- Organisation concrète de la formation dans un souci de cohérence de la formation au sein de l'équipe pédagogique

# Quelles priorités pour le professeur dans cette nouvelle approche ?

Privilégier la pertinence des activités pédagogiques proposées

- Plutôt que l'exhaustivité des savoirs enseignés

Repenser les modalités d'évaluation de manière à valider l'acquisition de compétences

- Plutôt que de contrôler le niveau de connaissances

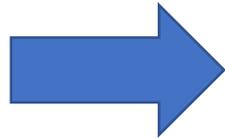
***Point de vigilance :***

*la compétence ne peut néanmoins se construire qu'avec des connaissances*

# Changement de paradigme pour le professeur

**Passer de :**

« Mon enseignement permet-il de construire les compétences visées ? »



**À :**

« Sur quels critères s'appuyer pour reconnaître que les compétences visées ont bien été construites par l'étudiant ? »



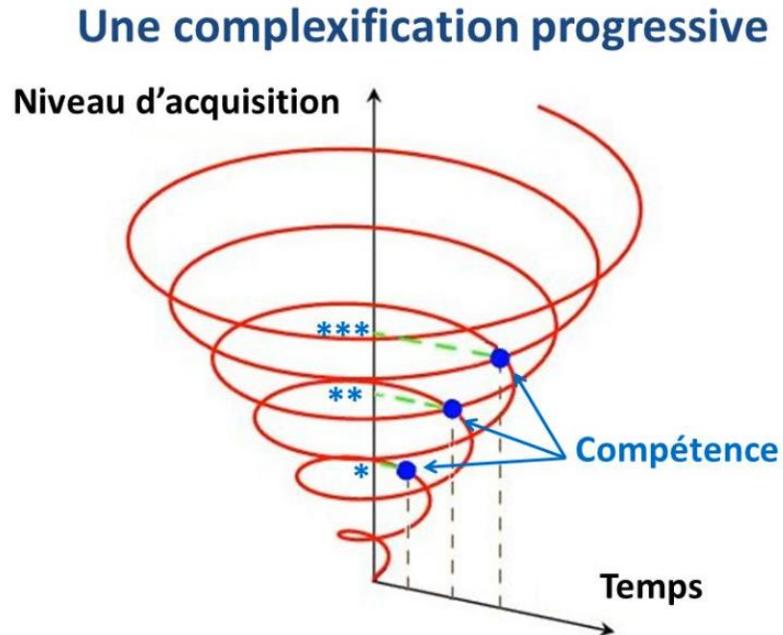
« Comment accompagner l'étudiant dans l'acquisition des compétences visées et dans la démonstration de cette acquisition ? »

# Les gestes professionnels du professeur dans une approche par compétences

- Fixer des objectifs pédagogiques en vue de la construction de la compétence visée
- Déterminer des situations de formation à mettre en œuvre (nombre, niveau de complexité...)
- Identifier les savoirs à associer à ces situations de formation
- Construire le questionnement menant l'étudiant/l'apprenant à utiliser, mobiliser ou s'appropriier des méthodes et/ou des outils pour traiter la situation-problème

***Structurer les situations de formation en tant qu'aide à l'acquisition ou au développement par l'étudiant/l'apprenant des compétences visées***

# La construction de la compétence



- Construction progressive de la compétence
- Approche spiralaire, avec une montée en complexité dans le développement de la compétence
- Impliquant plusieurs professeurs, pluridisciplinarité
- Utilisation d'indicateurs de réussite ou de compétence pour construire progressivement la compétence
- Validation de l'acquisition de la compétence par l'équipe pédagogique
- Compétence entièrement acquise à l'issue de la formation

# L'explicitation des compétences : une nécessité dans le processus d'acquisition des compétences

- Permettre aux étudiants/aux apprenants de prendre conscience de l'acquisition des compétences

## Problème :

- Même si description et formalisation des compétences par l'enseignant, pas forcément de prise de conscience de la part de l'étudiant/de l'apprenant de l'appropriation de ces compétences et de sa capacité à les remobiliser dans des contextes différents, des situations nouvelles

# Importance de combiner des activités de mise en pratique avec des activités d'explicitation des compétences

## Construction de la compétence :

- Par l'exercice de l'activité, au travers de tâches à réaliser
- Mais aussi par la capacité de l'étudiant/de l'apprenant à analyser son action, la déconstruire, en tirer des enseignements.
  - ⇒ Réflexivité, pour comprendre ce qui a été acquis, l'évolution des représentations, l'acquisition des compétences : « *est-ce que je ferais différemment si c'était à refaire ?* »  
= « apprentissage expérientiel »
  - ⇒ Développement de stratégies permettant de mieux cibler le besoin de compétence et de mobiliser les moyens de la développer (« auto-régulation »)

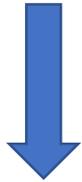


Interroge  
l'équipe  
enseignante  
sur ses  
pratiques

Création d'outils permettant cette réflexivité : ex. portfolio à l'université

# Et l'évaluation ?

Passer de l'évaluation de résultats



à

l'évaluation des compétences



= évaluer une **performance**  
*(adéquation entre le produit réalisé  
et le produit normé)*

Ex. « rédiger une lettre »

« réaliser un planning »

« construire un tableau ou un  
graphique »...

=> Rechercher si les éléments  
constitutifs du document sont  
présents : barème précis

= évaluer la **combinaison de savoirs,  
savoir-faire et/ou savoir-être, ayant  
généralisé l'activité**

=> Evaluer par degré de  
maîtrise de la compétence.  
Evaluation globale, s'appuyant  
sur des indicateurs de réussite



## Réflexion pédagogique

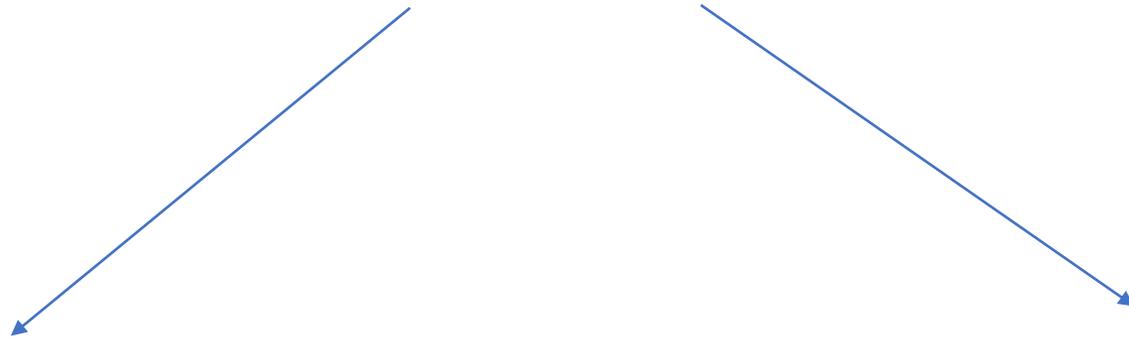
- Comment évaluer une compétence ?
- Quels outils construire ?
- Comment garder trace entre les deux années du BTS ?

# Les modalités d'évaluation des compétences

- Des indicateurs de réussite ou de compétence : objectivation de la mesure de l'atteinte de la compétence
- Evaluation de la compétence en situation complexe : situation réelle, vidéo, simulations...
- Dans l'idéal, évaluation de la compétence à plusieurs évaluateurs
- Transparence de cette évaluation : critères et indicateurs de réussite connus, tant en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être (« le référent »)

# L'importance de l'évaluation diagnostique dans le processus d'apprentissage de la compétence

Evaluer la nature des compétences initiales des étudiants/apprenants  
*(évaluation diagnostique)*



Pour adapter au mieux les situations d'apprentissage sans se focaliser uniquement sur la compétence visée

Pour éviter de faire des situations d'apprentissage des entraînements à produire « la bonne réponse »

## En somme,

- Ne pas réduire le référentiel de compétences à une simple liste de compétences
- Nécessité d'un parcours constitué d'étapes pour construire la compétence
- Utilisation des indicateurs de réussite/de compétences pour construire la compétence puis pour évaluer son degré de maîtrise.
- C'est la confrontation d'un étudiant/apprenant à une tâche dans une situation donnée qui lui permet de mobiliser des compétences déjà acquises et d'en développer de nouvelles

### 3. Présentation du plan de formation construit par l'équipe pédagogique et échanges

# BTS ESF : contextualisation et blocs de compétences

- **Bloc de compétences** : ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées (*France Compétences*)
- **Construction des compétences au sein des blocs**, avec des savoirs associés
- **Contextualisation au sein d'un bloc** (*présentation de la structure, positionnement de l'étudiant en tant que professionnel*), pour projeter l'étudiant dans une situation la plus proche du réel, dans un souci de cohérence des apprentissages au sein du bloc et de construction concertée des compétences)  
=> Nécessité du plan de formation défini par l'ensemble de l'équipe pédagogique

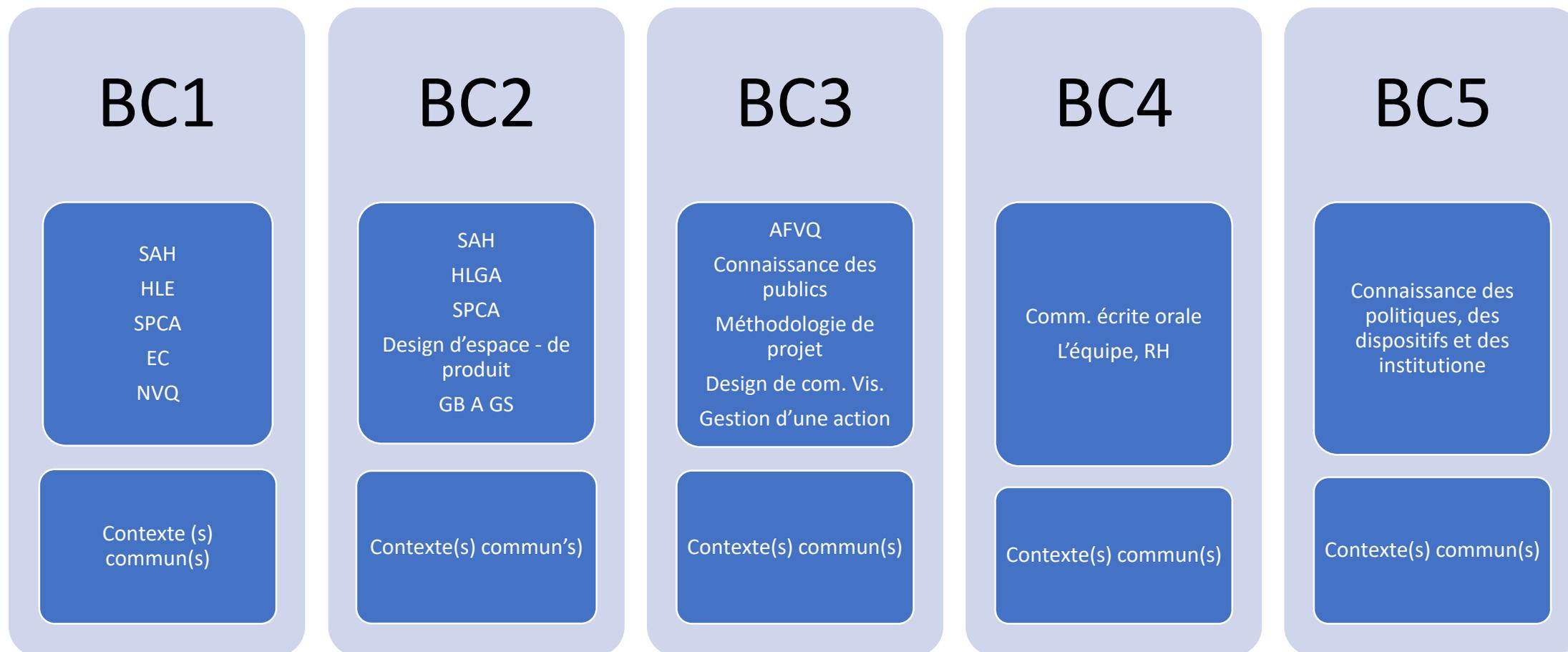
# BTS ESF : Comparaison des définitions d'épreuves

Quel point commun ?

- E1 : « Dans le contexte d'une situation professionnelle donnée, l'épreuve porte sur l'analyse de la situation, les choix réalisés et leur argumentation en vue d'un conseil destiné au public en appui sur l'exploitation des résultats issues d'activité(s) pratique(s) réalisée(s) »
- E2 : « L'épreuve écrite consiste en l'analyse d'une situation liée à l'organisation de la vie quotidienne dans un service ou un établissement et à la formulation de propositions adaptées aux problématiques identifiées »
- E3 : « [...] A partir d'une situation professionnelle vécue en stage et d'un besoin clairement identifié, il s'agit d'élaborer tout ou partie d'une démarche de projet d'animation ou de formation en vie quotidienne [...] »
- E4 : « L'épreuve est située dans un contexte professionnel précis [...] »
- E5 : « L'épreuve écrite consiste en l'analyse d'une situation partenariale, et en la formulation de propositions pour faire vivre la dynamique partenariale engagée en situant les enjeux »

Quelle conséquence sur les enseignements ?

# BTS ESF : faire sens pour les étudiants/les apprenants



Si utile pour travailler la compétence ou pour projeter l'étudiant dans une réalité de terrain, possibilité de prévoir des contextes communs sur plusieurs BC (*mais à ne pas systématiser*)

# Vers le plan de formation

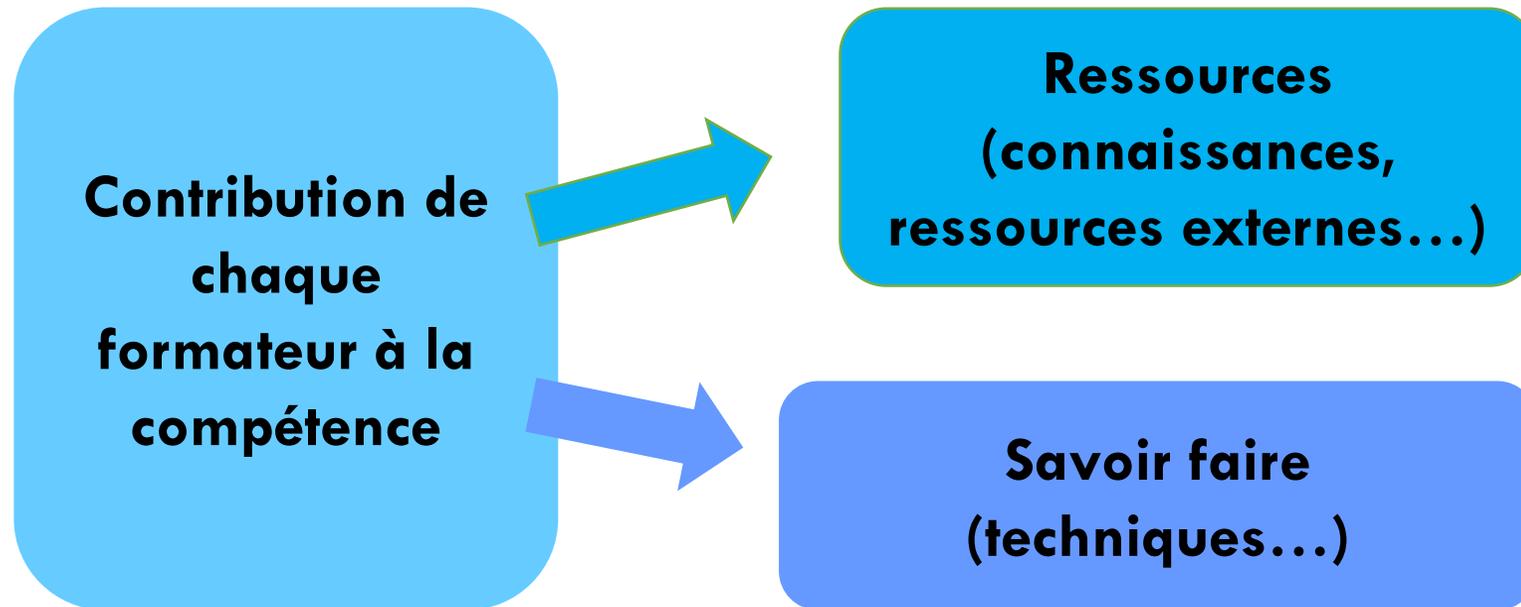


**Sens de la formation**

*Permettre la construction des **COMPÉTENCES** nécessaires pour assurer les activités du **RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES***

**COMMENT CHAQUE « SAVOIRS ASSOCIÉS » CONTRIBUE-T-IL A LA CONSTRUCTION DES COMPÉTENCES?**

# Le plan de formation



# Construction d'un plan de formation

BC par BC dans un premier temps

Chaque formateur

Identifie à quelle compétence chaque SA contribue (par bloc de compétences)

Repère comment il contribue à la construction de chaque compétence (connaissances, ressources externes, techniques...)

Identifie le moment de l'année lors duquel cette compétence est travaillée (étape de la construction de la compétence)

Situe le travail de cette compétence par rapport au travail de celle-ci par les autres formateurs (= rapprocher les progressions disciplinaires)

Au besoin ajustement des progressions disciplinaires (attention à conserver la logique de la progression disciplinaire)

# Contextualisation des activités d'apprentissage (1)

Inscription de son enseignement dans un contexte professionnel, qui selon la période de formation ou selon les besoins disciplinaires, peut être :

- Spécifique aux SA enseignés
- Commun à différents SA appartenant au même BC
- Commun à différents SA appartenant à des BC différents

## Contextualisation des activités d'apprentissage (2)

### Début ou fin de séquence

Travail possible sur un contexte professionnel commun (décliné en situations professionnelles) qui permette la mise en œuvre des compétences particulièrement travaillées sur la période, en établissant des liens entre les savoirs associés d'un BC ou de BC différents.

Actions professionnelles

Situation pédagogique commune

TP à visée de conseil

**Attention** à ne pas limiter son enseignement à une juxtaposition de situations professionnelles

Concepts fondamentaux à travailler

Réflexion niveau 5 compatible avec poursuite d'études

## 4. L'évaluation des compétences professionnelles



## Réflexion pédagogique

- Comment s'assurer que toutes les compétences d'un bloc sont bien construites ?
- Comment valider l'acquisition des compétences et le degré de maîtrise de la compétence ?

# BTS ESF : S'assurer que toutes les compétences sont travaillées et validées

## Bloc 1- Mobiliser l'expertise technologique pour porter conseil en vie quotidienne

Compétences	Indicateurs	SAH	HLE	SPCA	EC	NVQ
C1.1 - Élaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'économie-consommation, de l'habitat-logement, de l'environnement- énergie, de la santé-alimentation-hygiène	<p>Identification de la demande</p> <p>Recueil des données, des informations nécessaires à l'analyse de la situation</p> <p>Traitement des données et des informations pour permettre l'analyse de la situation</p> <p>Identification du besoin</p> <p>Intégration d'éléments scientifiques et techniques à la construction du conseil</p> <p>Élaboration d'un conseil en réponse au besoin</p> <p>Formulation du conseil adaptée au public</p>					
C1.2 - Conseiller sur l'usage des ressources numériques liées à la vie quotidienne	<p>Identification de la demande</p> <p>Identification de la place du numérique en réponse aux besoins de la personne</p> <p>Repérage des solutions numériques adaptées au besoin</p> <p>Prise en compte des freins à l'utilisation du service ou système</p> <p>Élaboration de propositions de solutions cohérentes avec la demande</p> <p>Orientation vers les sites et applications de référence pouvant répondre aux besoins et favoriser l'inclusion numérique de la personne</p> <p>Formulation de conseils adaptée au public</p>					
C1.3 - Concevoir et mettre en œuvre des actions pour la gestion locale de l'environnement et des flux	<p>Analyse de l'existant prenant en compte l'ensemble des dimensions de la situation</p> <p>Proposition de solution(s) adaptées à la situation</p> <p>Mise en œuvre de la solution préconisée en lien avec les personnes</p> <p>Suivi de la mise en œuvre des actions et de leur impact sur l'environnement</p>					
C1.4 - Élaborer un conseil budgétaire, constituer un dossier de financement	<p>Identification des ressources et emplois, de l'épargne et des crédits du ménage</p> <p>Prise en compte des différentes dimensions du projet du ménage</p> <p>Analyse socio-économique et financière préalable au conseil</p> <p>Élaboration de conseils de gestion du budget des ménages</p> <p>Orientation vers les dispositifs et procédures pouvant porter réponse à la situation budgétaire</p> <p>Accompagnement à l'élaboration d'un dossier de financement ou de demande d'aide</p>					
C1.5 - Assurer une veille technique, scientifique, juridique sur les dimensions de vie quotidienne	<p>Recensement de sources d'information pertinentes et de qualité en lien avec le domaine de mission</p> <p>Utilisation d'outils de veille documentaire</p> <p>Suivi rigoureux de l'actualité en lien avec la mission confiée au professionnel</p> <p>Mise en mémoire de l'évolution des savoirs, des techniques et des normes en facilitant leur accessibilité.</p> <p>Mise en forme et/ou diffusion des informations sélectionnées adaptée au besoin</p>					
C1.6 : Accompagner au montage de dossiers de demande d'aide (pour l'amélioration de l'habitat)	<p>Identification de la demande</p> <p>Recueil des données, des informations nécessaires à l'analyse de la situation</p> <p>Traitement des données et des informations permettant l'analyse de la situation</p> <p>Orientation vers les dispositifs, procédures et partenaires pouvant porter réponse à la situation</p> <p>Conseil à la présentation et à l'organisation des données et documents composant le dossier, en respect des procédures et des contraintes</p>					

Engage les enseignants

# BTS ESF : le contour des tâches demandées

Attention à la consigne de la réalisation : oui mais avec réflexivité de l'étudiant sur cette production ou dans le cadre d'une démarche

- Dans le cadre des situations d'apprentissage, prévoir des tâches mobilisant les capacités d'un technicien supérieur.

Arrêté du 8 janvier 2019

NIVEAU	SAVOIRS	SAVOIR FAIRE	RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE
5	Connaissances spécialisées et approfondies, régulièrement actualisées.	Maitriser des savoir-faire dans un champ d'activité dont les limites sont connues, pour concevoir des solutions à des problèmes nouveaux. Analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts. Transmettre le savoir-faire et des méthodes.	Prendre des initiatives pour gérer des projets ou accomplir des activités dans un contexte imprévu. Encadrer une équipe. Gérer une unité. Autoévaluer ses propres performances.

# BTS ESF: les indicateurs de compétences

- Au sein d'un bloc de compétences et au sein d'une compétence, possibilité de réorganiser les indicateurs de compétences dans le processus de construction de la compétence, si pertinent, pour donner du sens
- Evaluation de la compétence via les indicateurs (tout ou partie de ces indicateurs)
- Une fois la compétence construite, possibilité de prévoir une activité plus globale permettant de valider tout ou partie des indicateurs de la compétence

# BTS ESF : l'évaluation des compétences

- Evaluation de la compétence par niveau de maitrise (et non par un barème détaillé) :

Très insuffisant – Insuffisant – Acceptable – Maitrisé (TIIAM)

**OU**

Insuffisant – Acceptable – Maitrisé (IAM)

- Utilisation des indicateurs pour aider à évaluer
- Echelle de notation à l'intérieur d'un degré de maitrise :  
ex. TI = 0-1, I = 2-3, A = 4-5, M = 6-7 => Curseur

Une compétence  
ne peut être  
évaluée qu'une  
seule fois

Une exception :  
C1.1. (2 situations  
d'évaluation)

## Exemple n°1 de grille (pour la compétence C1-1)

Compétence	Indicateurs	Non traité	TI	I	A	M
C1.1. Elaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'EC, de l'HL, de l'EE, de la SAH	Identification de la demande					
	Recueil de données, nécessaires à l'analyse de la situation					
	Elaboration d'un conseil en réponse au besoin					
	Formulation du conseil adapté au public					

Le profil permettra de poser la note pour la compétence

## Exemple n°2 de grille (pour la compétence C1-1)

Compétences	Non traité	TI	I	A	M
C1.1. Elaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'EC, de l'HL, de l'EE, de la SAH		La demande n'est pas identifiée	La demande est partiellement identifiée	La demande est globalement identifiée	La demande est bien identifiée
		Les données ne sont pas recueillies ou trop partielles	Certaines données sont recueillies mais pour certaines fausses ou peu adaptées	Les données recueillies sont adaptées mais sont pas exhaustive	Les données recueillies permettent d'analyser la situation
		Le conseil n'est pas en lien avec le besoin et n'est pas adapté au public	Un conseil est formulé mais répond peu aux besoins ciblés	Le conseil formulé répond en partie aux besoins	Le conseil formulé répond aux besoins

## Autre possibilité pour la construction des grilles d'évaluation (ex. pour la compétence C1-1)

En intégrant les critères d'évaluation cités dans le référentiel :

- Exactitude des connaissances et capacité du candidat à les mobiliser avec pertinence
- Rigueur de l'analyse ou synthèse
- Maîtrise des techniques
- Qualité de la production
- Pertinence de l'argumentation
- Qualité de la réflexion
- Clarté, rigueur de l'expression écrite
- Adaptation des propositions d'action à la situation et au contexte

## 5. Les Travaux pratique à visée de conseil

# Objectifs

- Permettre aux étudiants d'acquérir des compétences pour construire des actions à visée de conseil dans les domaines d'expertise du BC1:
  - Santé - alimentation – Hygiène
  - Sciences physiques et chimiques appliquées
  - Habitat – logement – environnement
  - Economie – consommation
  - Numérique et vie quotidienne
- Préparer aux deux situations d'évaluation en CCF

# Finalités des activités

- Construction des fondamentaux scientifiques, des repères et connaissances utiles aux conseils en vie quotidienne
- Mobilisation par l'étudiant de ses acquis en expertise vie quotidienne pour conseiller le public

Finalité de chaque activité décidée en fonction de la progression pédagogique, des différents savoirs associés et de celle liée aux TPVC eux-mêmes

**TPVC construits autour de thèmes définis et planifiés par l'équipe en début d'année**

## Réforme 2022 du BTS ESF :

Passer des TRAVAUX PRATIQUES A VISEE EDUCATIVE aux TRAVAUX PRATIQUES A VISEE DE CONSEIL.

### Un objectif légèrement transformé



« L'objectif des séances est l'acquisition des savoir-faire en vue de construire des actions à visée éducative dans les domaines d'expertise ... »

« L'objectif des Travaux pratiques à visée de conseil est l'acquisition des savoir-faire en vue de construire des actions à visée de conseil dans les domaines d'expertise ... »

La visée éducative est déplacée dans le Bloc 3. Elle s'inscrit dans une perspective plus longue, plus globale et se rapproche de l'accompagnement, même s'il ne s'agit toujours que d'un accompagnement technique. Dans la notion de **conseil**, il faut se limiter à des actions plus ponctuelles, plus limitées dans le temps, destinées à des groupes plus restreints : individu, famille, petit groupe de locataires, etc...

# Le contenu des TPVC



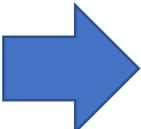
- Etudiant placé en situation professionnelle



- Question, problème ou situation de besoin qui lui est présenté(e)



- Pour résoudre cette question, ce problème ou cette situation de besoin, mobilisation de savoirs associés et réalisation d'activités pratiques



Capacité des étudiants à développer leur capacité d'analyse, lors de l'étude de la situation initiale et pour la construction des actions et gestes pratiques ou l'exploitation des activités pratique, l'élaboration d'un conseil

## 6. Epreuves certificatives : CCF et épreuve ponctuelle orale

# E1 : définition de l'épreuve

Epreuve pratique

Durée : 5 heures

Coefficient 6

« Dans le contexte d'une situation professionnelle, l'épreuve porte sur l'analyse de la situation, les choix réalisés et leur argumentation en vue d'un conseil destiné au public en appui sur l'exploitation des résultats issus d'activité(s) pratique(s) réalisée(s) par le candidat.

L'épreuve est évaluée par des professeurs qui interviennent sur ce bloc de compétences et de professionnels dans la mesure du possible »

# E1 : Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne

- 2 situations d'évaluation
- 5 domaines de la vie quotidienne : alimentation santé, budget consommation, environnement-énergie, habitat-logement, numérique et vie quotidienne
- 5 disciplines impliquées dont 2 seulement travaillées en première année (SPCA et numérique et vie quotidienne)
- 6 compétences (C1.1 à C1.6)

Domaines qui doivent être mobilisés au moins une fois

C1.1 à valider dans les deux SE

SPCA évaluées au sein des compétences professionnelles

## **Groupe 1** : réfléchir, pour la SE1 :

- Quels domaines de la vie quotidienne ?
- Quelles compétences ?
- Quelles disciplines ?
- Quel type de questionnaire ?

Pour l'année à venir (début 2023-2024)

# E3 : Définition de l'épreuve

Epreuve ponctuelle orale

Durée : 40 minutes (15 minutes d'exposé et 25 minutes d'entretien avec le jury)

Coefficient : 5 (évaluation de l'écrit : 2 et évaluation de la soutenance : 3)

« L'épreuve consiste en une soutenance orale d'un projet d'action d'animation ou de formation présenté dans une note de synthèse de 10 pages, si nécessaire complétées par des annexes.

A partir d'une situation professionnelle vécue en stage et d'un besoin clairement identifié, il s'agit d'élaborer tout ou partie d'une démarche de projet d'animation ou de formation en vie quotidienne. La démarche suivie par le candidat est argumentée »

# Préparer l'épreuve E3 : comment aider les étudiants à récupérer du matériel pendant ses deux stages ?

- Présentation de l'épreuve avant le départ pour le premier stage
- Création d'outils pour les étudiants : cahier de bord/journal de bord, dossiers numériques,...
- Objectifs atteignables :
  - récupérer du matériel en fonction des compétences travaillées jusqu'à présent => possibilité de structurer déjà le recueil
  - encourager les étudiants à récolter des données/informations y compris si la compétence n'a pas été travaillée : recueil moins structuré, qui fera sens par la suite

**Groupe 2** : Proposition d'un outil pour l'étudiant pour récupérer les informations potentiellement utiles en vue de cette épreuve

## E4 : Définition de l'épreuve

- Epreuve pratique
- Durée : 4 heures
- Coefficient 4
- « L'épreuve est située dans un contexte professionnel précis. Elle consiste en l'analyse de situations de communication et d'animation d'équipe, ouvrant à la conception et la réalisation, la mise en place par le candidat d'une communication professionnelle écrite ou orale adaptée et en la formulation de propositions utiles à l'animation d'équipe dans le contexte présenté ».

# E4 : Communication professionnelle – animation d'équipe

- Enseignements de première année : uniquement communication écrite et orale / deuxième année : communication écrite et orale et L'équipe, ressources humaines
- 5 compétences professionnelles (2 / communication et 3 / animation d'équipe)
- Evaluation au deuxième semestre de la deuxième année
- Ancrage dans un contexte professionnel précis
- Deux parties :
  - conception et réalisation, mise en place d'une communication en réponse à une situation précise analysée par le candidat
  - formulation et argumentation de propositions utiles à l'animation ou la gestion d'une équipe.
- Mobilisation de l'environnement numérique (évaluation de la maîtrise de cet environnement)

Merci pour votre attention